

## **Mesures administratives entourant la charge du vice-président aux Finances de l'Association**

---

La présente est pour vous informer que le vice-président aux Finances de l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ) est actuellement relevé de ses fonctions en lien avec un événement survenu il y a quelques jours, et n'ayant aucun lien avec le travail qu'il effectuait pour l'APPQ.

Durant les procédures d'enquête, afin d'assurer le bon fonctionnement de l'Administration de l'APPQ, nous allons désigner un remplaçant au poste de vice-président aux Finances, conformément aux dispositions prévues dans les statuts et règlements à l'article 8.05, paragraphe 4. Ainsi, d'ici les prochains jours, nous vous ferons part du nom du titulaire de cette charge pour cette période de suspension.

L'APPQ fait confiance au processus pour la suite des choses. Nous offrons à la Sûreté du Québec, notre entière collaboration.

Syndicalement vôtre,

Votre Association